

PREAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS*concernant*

une demande de crédit d'investissement de CHF 500'000.- HT pour financer la modernisation du système « Energy Data Management (EDM) » et mettre en place un système multifluides (gaz, électricité, eau)

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le 10 juillet 2008, la Municipalité a autorisé le Service des énergies (SEY) à mettre en place un système de gestion des données énergétiques, communément appelé « Energy Data Management (EDM) », pour répondre à l'ouverture du marché de l'électricité au 1^{er} janvier 2009. Dès lors, le logiciel EDM de Belvis-Optimatik a été installé et géré par le Groupe E.

Dans le courant de l'année 2021, un changement s'est opéré dans le cadre d'Enerdis Approvisionnement SA (EASA), dont l'une des sociétés membres, la SEIC (Société électrique intercommunale de la Côte SA) à Gland, est alors devenue responsable de l'hébergement et de la gestion du système EDM utilisé par le SEY.

Actuellement, cet EDM montre des signes d'obsolescence. De plus, son manque de puissance de calcul et de concaténation de données ne permet pas de répondre aux exigences de la loi fédérale sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité produite à partir d'énergies renouvelables (« *Mantelerlass* »), telles que, par exemple, la mise en place d'un RCP virtuel¹.

D'autre part, le modèle d'affaire du prestataire historique n'est plus compatible avec une gestion budgétaire optimale par le SEY, qui s'attend à ce que les coûts de mise à jour du logiciel, pour répondre à la nouvelle loi sur l'électricité, doublent par rapport au budget initialement prévu.

De plus, les mises à jour du « Règlement relatif au raccordement, à l'utilisation du réseau et à la fourniture de gaz », ainsi que des « Conditions générales de raccordement et d'utilisation du réseau et de fourniture de gaz », intervenues au début de l'année 2024, obligent le SEY à garantir le même échange de données pour le gaz que pour l'électricité, via un EDM adéquat, pour les clients qui souhaiteraient s'approvisionner en gaz sur le marché libre.

Un effet positif de cette mise à niveau permettra d'inclure également les points de mesures pour l'adduction d'eau potable, facilitant ainsi la supervision et la maintenance du réseau d'eau.

¹ RCP virtuel (Regroupement dans le cadre de la Consommation Propre)

Contexte

Architecture du système actuel

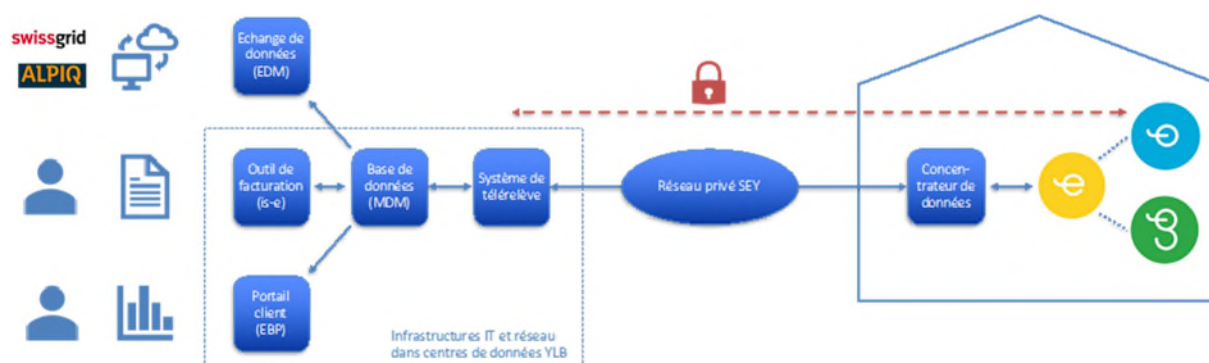


Figure 1 – Architecture du système EDM actuel

Fonctionnalités principales du système actuel

- Echange d'informations avec les acteurs du marché énergétique (impactant l'EDM).
- Constitution de communautés d'autoconsommation pour promouvoir l'utilisation locale d'énergie renouvelable (impactant l'EDM).
- Fourniture de données de facturation multi-énergies à la population locale, avec un accès aux courbes de charge pour les utilisateurs équipés de smart meters.
- Gestion automatisée du processus « meter to cash » pour plusieurs types d'énergie.
- Sécurisation des données des compteurs, via un chiffrement jusqu'au système de télérelève.

Modernisation du système

La modernisation du système se focalisera et impactera principalement la partie Energy Data Management (EDM) et dans une moindre mesure, la partie Meter Data Management (MDM) et l'outil de facturation lié IS-E, comme indiqué sur la figure ci-dessous :

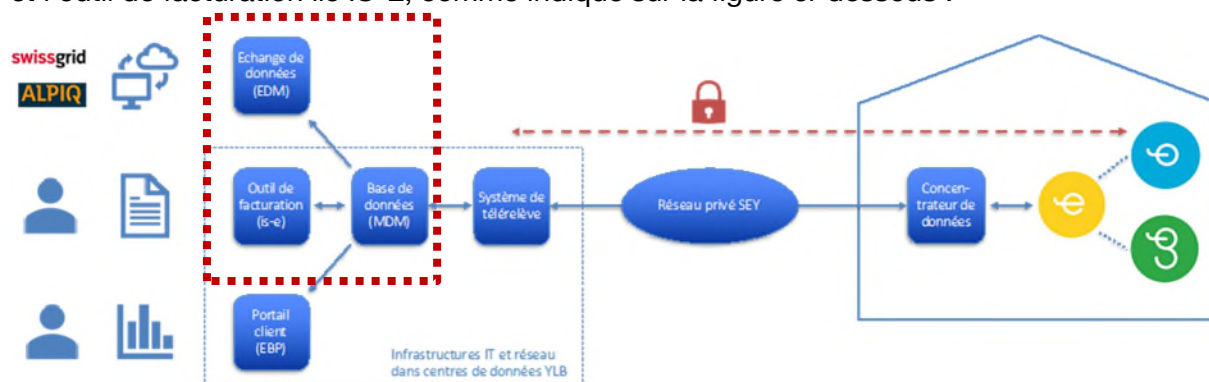


Figure 2 – Architecture du système du nouveau système EDM

La mise à niveau technologique du logiciel Energy Data Management (EDM) permettra une meilleure compatibilité avec l'outil de facturation IS-E et un échange de données également pour le gaz et l'eau, alors qu'actuellement cet échange n'est possible que pour l'électricité.

Financement

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement de CHF 500'000.- HT pour financer la mise à niveau et la modernisation du logiciel Energy Data Management (EDM) vers un système multifluides.

Le montant nécessaire est prévu au plan des investissements et inscrit à la ligne 8006 du plan des investissements intérimaire 2024-2026 et sera amorti sur 5 ans.

Les charges financières annuelles s'élèvent à CHF 113'250.-, comprenant l'entretien annuel pour CHF 10'000.-, les intérêts pour CHF 3'250.- et l'amortissement annuel pour CHF 100'000.-.

Calendrier

Sous réserve de l'octroi du crédit d'investissement nécessaire par le Conseil communal d'ici avril 2025, le calendrier du projet sera le suivant :

Février 2025	Séance de commission du Conseil communal.
Avril 2025	Séance du Conseil communal.
Juin 2025	Sélection de la solution EDM.
Octobre 2025	Échange EDM marché gaz.
Année 2026	Échange EDM marché électricité et eau.

Résumé et conclusions

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement de CHF 500'000.- HT pour financer la modernisation du système « Energy Data Management (EDM) » et la mise en œuvre d'un système multifluides (gaz, électricité, eau). Ce montant est prévu à la ligne 8006 « Modernisation de l'Energy Data Management » du plan des investissements intérimaire 2024-2026.

La Municipalité souligne, par ailleurs, que cette mise à niveau technologique permettra une meilleure compatibilité avec l'outil de facturation IS-E et un échange de données également pour le gaz et l'eau, alors qu'actuellement cet échange n'est possible que pour l'électricité.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- Article 1 : La Municipalité est autorisée à moderniser l'actuel système de gestion des données énergétiques, communément appelé Energy Data Management (EDM) et à mettre en œuvre un système multifluides (gaz, électricité, eau).
- Article 2 : Un crédit d'investissement de CHF 500'000.- HT lui est accordé à cet effet.
- Article 3 : La dépense sera financée par le trésorerie générale, imputée au compte n° 83130 25 « Modernisation de l'Energy Data Management » et amortie sur une durée de 5 ans.

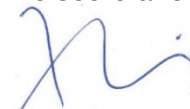
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :


P. Dessemontet



Le secrétaire :


F. Zürcher

Délégué de la Municipalité : Monsieur Benoist Guillard, municipal en charge du dicastère des énergies.